

Date de Convocation

28.11.2023

L'An Deux mil vingt-trois le cinq décembre à 20h00

Date d'affichage

28.11.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Excusés : 2

Pouvoir : 0

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, Marie-Claude DEPOIX,
LEGRAND Catherine, LEBOURG Angélique, DEBEAUVAIS Stéphanie, BELLET
Régine, WATTELIER Nathalie, Mme EVRARD Sandra
Mrs LECOURT Jacques, Henri HUSSON, DUMOUCHEL Jean-Marie, M LEFORT
Patrice
Sont excusés : François HURARD et Michel COURTOIS

Mme Régine BELLET est élue secrétaire de séance.

Le PV du 20 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

BILAN CCAS

Mme MARTEL Régine, adjointe au maire, fait part :

- du bilan de l'après midi dansant du 26 novembre 2023 pour les anciens ; tout c'est bien passé – Belle ambiance.
- des inscriptions relatives au spectacle de Noël pour les enfants de la commune aux Grandes Ventes, 14 enfants y participent. Il n'est donc pas nécessaire de faire déplacer le bus communal, les enfants iront avec leurs parents ou avec Mme MARTEL Régine.
- de la distribution des cartes cadeaux aux anciens qui sera assurée à partir du 18 décembre 2023
- du repas de la MARPA le 14 décembre, comme chaque année la commune offre les bûches.

BILAN TRAVAUX

Monsieur DUMOUCHEL Jean-Marie fait état des travaux effectués, en cours et à venir à savoir :

- Les réparations sur l'horloge de l'église : l'entreprise BRIARD ROY est contactée, nous sommes dans l'attente de leur proposition
- Les caméras sont en cours d'installation

TRAVAUX – SDE 76 Rue de Roupied
2023061201

Madame le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Eff+EP-2023-0-76392-M6398 et désigné « Rue de Roupied » dont le montant prévisionnel s'élève à 314082.24€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 97673.65€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2024 pour un montant de 97 673.65€ TTC
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible
- d'autoriser Madame le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

TRAVAUX – SDE 76 Route de Fresnoy
2023061202

Madame le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Eff+EP-2023-0-76392-M639 et désigné « Route de Fresnoy » dont le montant prévisionnel s'élève à 335317.74€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 101457.57€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2024 pour un montant de 101457.57€ TTC
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible
- d'autoriser Madame le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

TRAVAUX – SDE 76 Toute la commune
2023061203

Madame le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Eff+EP-2022-0-76392-M5766 et désigné « Toute la commune » dont le montant prévisionnel s'élève à 488687.90€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 200670.44€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2024 pour un montant de 200670.44€ TTC
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible
- d'autoriser Madame le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

TRAVAUX – Remise en état Vestiaires
2023061204

Monsieur Dumouchel, adjoint au maire, propose le devis de SN Services à hauteur de 2328.60€ pour des travaux de réfection de bandes de placo et de peinture dans les vestiaires attenants à la salle des sports route de Croixdalle. Le conseil municipal accepte ce devis et autorise Mme le maire à le signer pour pouvoir commander les travaux dès que possible.

TRAVAUX voirie – Rue des Granges
2023061205

Monsieur Dumouchel, adjoint au maire, propose le devis de EBTP à hauteur de 11364€ pour des travaux de réfection de la rue des granges – du carrefour avec la rue du Beau Soleil aux ateliers municipaux . Le conseil municipal accepte ce devis et autorise Mme le maire à le signer pour pouvoir commander les travaux dès que possible.

TRAVAUX voirie Rue de Grainville
2023061206

Monsieur Dumouchel, adjoint au maire, propose de réaliser des travaux de réfection de chaussée rue de Grainville. Le conseil municipal demande la réactualisation du devis de l'entreprise EBTP effectué il y a quelques mois et autorise ce projet. Il autorise Mme le maire à déposer les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

TRAVAUX logement 7 rue du Général De Gaulle
2023061207

Mme le maire expose les travaux en cours de réalisation dans le logement au dessus du commerce 7 rue Général De Gaulle. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte les devis suivants :

- Ets COURTOIS Devis n°9546SE/TC pour un montant de 5524.68€ HT concernant la plomberie
- Ets COURTOIS Devis n°9542SM/CV/CC pour un montant de 4674.92€ HT concernant la pompe à chaleur et le chauffage électrique
- Ets COURTOIS Devis n°9541SM/CV/TC pour un montant de 8173€ HT concernant l'électricité
- La SARL BOINET Olivier pour un montant de 4834.20€ concernant l'isolation

TRAVAUX Agrandissement local stockage salle polyvalente Route de Croixdalle
2023061208

Mme le maire expose les travaux d'agrandissement du local de stockage à la salle polyvalente Route de Croixdalle pour le collège et annonce le devis de la société LE LOUP d'un montant de 41826€ HT. Le conseil municipal accepte ce devis.

AVENIR ET ETAT DU PRESBYTERE

Mme le maire lit le courrier envoyé par l'EAP – Paroisse Notre Dame de Londinières – concernant une demande de travaux dans le presbytère et la salle Notre Dame. Des devis seront demandés et une réunion sera prévue avec les principaux intéressés pour en discuter.

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
2023061209

Mme le maire est autorisée par délibération du conseil municipal à faire le nécessaire pour obtenir un dossier technique amiante pour les écoles.

BILAN FINANCES
2023061210

DM pour budget Transport
DM pour budget Eau

AVENANT MNT
2023061211

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte l'avenant au contrat de prévoyance maintien de salaire et décès n°076392-PVC_00MZ12 de la MNT et autorise Mme le maire à le signer.

AVIS DOMAINE TERRAIN MOTO CROSS
2023061212

Mme le maire revient sur la possibilité de vendre le terrain de motocross et les éléments qui le composent appartenant à la commune. Mme le maire précise que l'avis des Domaines n'est pas obligatoire car la commune compte moins de 2000 habitants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré : autorise Mme le maire à engager une proposition de vente pour le terrain et les constructions attenantes, à faire le nécessaire pour résilier le bail en cours qui lie la commune aux gérants et de faire une offre de prix pour ce terrain. Les éléments en résultant seront relatés lors des conseils à venir.

FRAIS DE SCOLARITE ENFANT CLASSE ULIS VILLE DE NEUFCHATEL EN BRAY
2023061213

Mme le maire fait part du courrier de la ville de Neufchâtel en Bray concernant un enfant de Londinières en classe Ulis dans leur commune. Une convention va être prochainement envoyée afin de permettre le remboursement des frais de fonctionnement pour cet enfant. Le conseil accepte que Mme le maire signe cette convention et autorise le remboursement des frais occasionnés pour cet enfant.

ELABORATION ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES
2023061214

Mme le maire fait part du souhait de l'Etat à ce que les maires de chaque commune définissent des zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire.

Vu le code de l'énergie,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°2023 – 175 du 10 mars relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE

- d'identifier les zones propices au développement d'énergies renouvelables

- de communiquer ces zones à l'EPCI et au SCOT

- de proposer ces zones d'accélération des énergies renouvelables au référent préfectoral

Affaires courantes
Jeunes Agriculteurs de EU - Envermeu
2023061215

Le conseil municipal décide de leur apporter une aide financière de 200€ pour leur défilé dans la commune le 16 décembre 2023 ainsi que le paiement de la facture de l'association « Du livre au masque » pour le prêt des costumes.

Affaires courantes

Mme le maire annonce le pot du personnel le 20 décembre à 18h30 salle M HUET

Mme le maire annonce le repas de Noël à la cantine le 21 décembre à 12h45

Mme le maire annonce les vœux le 12 janvier 2024 au foyer à 19h00.

L'ordre du jour à terme et les questions diverses également, la séance est levée à 22h00